

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 23/07/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	12 465,00	10 727,98	1 737,02	0,23		
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	222 001,00		222 001,00	29,40		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	199 328,25	184 677,96	14 650,29	1,94		
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 968,00	1 968,00				
Autres immobilisations corporelles	185 362,36	108 262,40	77 099,96	10,21	6 863,66	6,86
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	180,00		180,00	0,02	15,00	0,01
Prêts						
Autres immobilisations financières	46 757,23		46 757,23	6,19		
TOTAL (I)	668 061,84	305 636,34	362 425,50	48,00	6 878,66	6,87
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	119 850,60		119 850,60	15,87	25 401,32	25,39
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 446,07		1 446,07	0,19	10 181,01	10,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	30,60		30,60	0,00	585,22	0,58
. Personnel	935,07		935,07	0,12		
. Organismes sociaux	964,04		964,04	0,13		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 193,05		7 193,05	0,95	4 155,37	4,15
. Autres	1 166,56		1 166,56	0,15	536,40	0,54
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	237 060,26		237 060,26	31,40	52 319,68	52,29
Charges constatées d'avance	23 933,91		23 933,91	3,17		
TOTAL (II)	392 580,16		392 580,16	52,00	93 179,00	93,13
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 060 642,00	305 636,34	755 005,66	100,00	100 057,66	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 23/07/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 3 000,00)	3 000,00	0,40	3 000,00	3,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	300,00	0,04	300,00	0,30
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	33 605,08	4,45	3 227,71	3,23
Report à nouveau	68 619,34	9,09		
Résultat de l'exercice	152 434,48	20,19	30 377,37	30,38
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	257 958,90	34,17	36 905,08	36,88
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			3 520,49	3,52
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	253 261,61	33,54	795,23	0,79
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 643,83	14,79	47 750,97	47,72
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	30 519,39	4,04	2 398,89	2,40
. Organismes sociaux	33 887,14	4,49	4 451,55	4,45
. Etat, impôts sur les bénéfices	35 636,00	4,72	1 524,00	1,52
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 173,98	2,54	2 637,26	2,64
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 020,55	0,14	74,19	0,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 904,26	1,58		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	497 046,76	65,83	63 152,58	63,12
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	755 005,66	100,00	100 057,66	100,00

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 755 005,66 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 152 434,48 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Frais d'établissement	3 à 7 ans
Agencement des constructions	de 4 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Agencements, aménagements, installations	de 4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Au 31/12/2025, il n'y a pas de dépréciation de stocks à constater

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Changement de règles et méthodes comptables

PCG 122-1 à 122-2, 831-2 et 831-3

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC no 2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative «31-12-2024», entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles : pas de cessions ni de mises au rebut à constater sur les comptes annuels clos au 31/12/2025 et au 31/12/2024

Amendes et pénalités : Poste de pénalités de 90€ sur les comptes annuels clos au 31/12/2024
Absence de ce poste au 31/12/2025

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste «Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges», dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2024, les «transferts de charges» inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 2 000,00 Euros (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2024).

Ce montant comprend exclusivement des indemnités perçues au titre de l'aide exceptionnelle en

faveur de l'apprentissage.

Le poste «Transfert de charges» a été supprimé dans le nouveau modèle du compte de résultat. Au 31/12/2025, l'ensemble des indemnités perçues au titre de l'apprentissage a été comptabilisé dans le compte 741000, subventions d'exploitation pour un total de 26 750€

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

- Opération de fusion à effet rétroactif : avec effet rétroactif au 01/01/2025, la société 6902 (dont les comptes annuels clos au 31/12/2024 figurent en comparatif N-1) a absorbé les structures 0101, 6001, 7301, 7401 et 8401. L'ensemble de ces six établissements forme l'entité VAP'STATION 3 dont les titres sont détenus exclusivement par la SAS PHARMLUX (acquisition des titres en juin 2025)

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			222 001
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			90
Prêts et autres immobilisations financières			39 732
TOTAL			39 822
TOTAL GENERAL			261 823

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			12 465	12 465
Autres immobilisations incorporelles			222 001	222 001
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			199 328	199 328
Install. techniques, matériel, outillages industriels			1 968	1 968
Autres install., agencements, aménagements			132 660	132 660
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			52 702	52 702
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			386 659	386 659
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			180	180
Prêts et autres immobilisations financières		1 967	46 757	46 757
TOTAL		1 967	46 937	46 937
TOTAL GENERAL		1 967	668 062	668 062

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche		848		10 728
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions		4 318		184 678
Install. techniques, matériel et outill. industriels				1 968
Installations, agencements divers		13 767		56 056
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 129		52 207
Emballages récupérables et divers				
TOTAL		20 214		294 908
TOTAL GENERAL		21 062		305 636

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	848				
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	4 318				
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	13 767				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	2 129				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	20 214				
TOTAL GENERAL	21 062				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	46 757		46 757
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 446	1 446	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	935	935	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	964	964	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	11 429	11 429	
- T.V.A.	3 172	3 172	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	417	417	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	780	780	
Charges constatées d'avance	23 934	23 934	
TOTAL GENERAL	89 835	43 077	46 757
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	111 644	111 644		
Personnel et comptes rattachés	28 834	28 834		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 431	33 431		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	15 153	15 153		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	541	541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	256 328	256 328		
Autres dettes	11 904	11 904		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	457 835	457 835		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 521			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 mois	31/12/2023 mois	31/12/2023 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 000	3 000			
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 892 663	371 955			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	220 562	38 604			
c) Impôt sur les bénéfices	47 065	5 376			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	173 497	33 228			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	152 434	30 377			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	18	4			
b) Montant de la masse salariale	467 019	91 686			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	96 843	10 985			

Observations complémentaires

SASU VAP'STATION 3
Au capital de 3 000,00 Euros
Siège social : 2 Rue des Entreprises
Zone Artisanale Les Beauvoirs
17137 MARSILLY
RCS LA ROCHELLE 797 748 209

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
AGO DU 30/06/2026**

L'associée unique propose d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2025 s'élevant à **152 434,48 Euros** :

Origine du résultat à affecter :

LA TOTALITE DU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	152 434,48 Euros
UNE PARTIE DU COMPTE REPORT A NOUVEAU	<u>68 600,00 Euros</u>
TOTAL	221 034,48 Euros

Affectation :

AU COMPTE AUTRES RESERVES	221 000,00 Euros
AU COMPTE REPORT A NOUVEAU	<u>34,48 Euros</u>
TOTAL	221 034,48 Euros

DECISION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2025 s'élevant à **152 434,48 Euros** :

Origine du résultat à affecter :

LA TOTALITE DU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	152 434,48 Euros
UNE PARTIE DU COMPTE REPORT A NOUVEAU	<u>68 600,00 Euros</u>
TOTAL	221 034,48 Euros

Affectation :

AU COMPTE AUTRES RESERVES	221 000,00 Euros
AU COMPTE REPORT A NOUVEAU	<u>34,48 Euros</u>
TOTAL	221 034,48 Euros

LE PRESIDENT

Stanislas Chobelet

SASU VAP'STATION 3

Au capital de 3 000,00 Euros

Siège social : 2 Rue des Entreprises

Zone Artisanale Les Beauvoirs

17137 MARSILLY

RCS LA ROCHELLE 797 748 209

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

Le trente Juin deux mille vingt-six, à 16 heures,

La Société PHARM-LUX sise 2 Rue des Entreprises - Zone Artisanale Les Beauvoirs à MARSILLY (17), immatriculée au RCS de La Rochelle sous le numéro 432 898 468 représentée par la Société STCH INVESTISSEMENTS en qualité de Présidente, sise 18 Route de la Pelle à MARSILLY (17), immatriculée au RCS de La Rochelle sous le numéro 834 078 180 dont le gérant est M. Stanislas CHOBELET,

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 30 Euros composant le capital social de la SASU VAP'STATION 3,

Associée unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Présidente de la Société, **la Société PHARM-LUX représentée par M. Stanislas CHOBELET**, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le **31 DÉCEMBRE 2025**.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 DÉCEMBRE 2025**;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce et approbation de ces conventions,
- L'approbation du compte-courant d'associée,
- Questions diverses.

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique, connaissance prise des comptes de l'exercice social clos au **31 DÉCEMBRE 2025**, approuve ces comptes tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **152 434,48 Euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2025**, s'élevant à **152 434,48 Euros** :

Origine du résultat à affecter :

LA TOTALITE DU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	152 434,48 Euros
UNE PARTIE DU COMPTE REPORT A NOUVEAU	<u>68 600,00 Euros</u>
TOTAL	221 034,48 Euros

Affectation :

AU COMPTE AUTRES RESERVES	221 000,00 Euros
AU COMPTE REPORT A NOUVEAU	<u>34,48 Euros</u>
TOTAL	221 034,48 Euros

Après affectation, les comptes « AUTRE RESERVES » et « REPORT A NOUVEAU » s'élèvent à :

ANCIEN COMPTE AUTRES RESERVES	33 605,08 Euros
NOUVEAU COMPTE AUTRES RESERVES	254 605,08 Euros
ANCIEN COMPTE REPORT A NOUVEAU	68 619,34 Euros
NOUVEAU COMPTE REPORT A NOUVEAU	53,82 Euros

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique constate qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices sociaux.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique approuve les opérations intervenues, poursuivies ou exécutées entre l'associée et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

L'associée unique approuve purement et simplement le solde du compte-courant d'associée de la **Société PHARM-LUX** au **31 DECEMBRE 2025** qui s'élève à **241 000,00 Euros**.

Ce compte-courant a été rémunéré à hauteur de **12 261,61 Euros**.

SIXIEME RESOLUTION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * * * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

La Société PHARM-LUX
Présidente

Stanislas Chobelet

✓ Certifié par ✱ youtrust